



Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine

Pessac, le lundi 2 décembre 2019

PRECISIONS SUR LA BROCHURE DES PROGRAMMES GAM

GRILLES FFGYM

Suite à la parution de la nouvelle brochure des programmes édition « Septembre 2019 », certaines clarifications sont approfondies notamment sur le contenu des grilles FFGYM.

La notion « élément non reconnu » reste inchangée comparativement à l'an dernier c'est-à-dire qu'il peut-être réaliser mais ne prendra pas la bonification attribuée :

Exemple :

FED A :

2 éléments (case non reconnus) réalisés + 5 éléments à 0,20 pt = 7 éléments **réalisés et reconnus**
ND = 1pt **pénalité = 0 pt pour élément manquant**

FED B :

5 éléments (case non reconnus) à 0,2 pt = 5 éléments **réalisés et reconnus**
ND = 0 pt **pénalité = 0 pt pour élément manquant**

Les éléments « non reconnus » peuvent être réalisés pour combler le contenu de l'exercice sans avoir de pénalité pour élément manquant et ne recevrons pas la valeur de l'élément éventuel de 0,10 pt ou 0,20 pt en fédéral B.

IMPOSES SAUT niveau 1-2-3 « **ATTENTION NOUVELLE METHODE DE CALCUL** »

Le DT GAM et responsable des juges
BIJAYE . P

Comité Régional de Gymnastique
Nouvelle-Aquitaine
35 Av Gustave Eiffel - ZA Bersol
33600 PESSAC
Tel : 05 56 36 23 97
Email : cr.nouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr